

# Appel à projets de podcast natif

## *Philosophie & pop culture*

### Cahier des charges

#### 1. Contexte

La RTBF lance un nouvel appel à projets de podcast natif à destination du public 'Jeunes Adultes' (25-39 ans) pour son média TIPIK.

#### 2. Caractéristiques des projets

Les projets dont il est fait appel disposent des caractéristiques suivantes :

##### a) Thématique :

Série podcast documentaire autour de la **philosophie en lien avec la pop culture**.

Le podcast s'intéresse à la philosophie présente dans la pop culture, et la manière dont les deux s'inscrivent concrètement dans nos vies. Les épisodes présentent ainsi des petites leçons de philo à partir de phénomènes pop connus du public. Elles permettront au public, en filigrane, de mieux se connaître, et donc de vivre mieux.

Exemples des axes abordés (non-exhaustives) :

- analyser les paroles de chansons
- établir un lien entre l'enjeu d'un film avec un principe philosophique
- présenter des BD qui vulgarisent des concepts philosophiques
- relever un phénomène culturel comme faisant écho à une théorie philosophique
- peaufiner les explications avec la psychologie, la linguistique, l'histoire, la médecine...
- ...

##### b) Genre, traitement, ton

**Podcast documentaire** qui aborde la thématique de manière originale, avec un **ton** authentique, dynamique, et touches d'humour.

L'approche documentaire pensera à objectiver la pertinence des propos.

Il peut donner la parole à un ou plusieurs protagonistes en fonction de l'histoire à raconter et au rythme recherché.

Le contenu est intemporel, de longue traine (nombre d'épisodes) et peut être à durée variable (en fonction de la narration).

Les intervenant-es (nombre au choix) ont des profils diversifiés (âge, genre, origine, lieu en Belgique), proches du public cible

Bonus :

Le projet est incarné par un-e **protagoniste** charismatique et passionné-e, qui est une personnalité connue du public de TIPIK.

##### c) Format

Podcast documentaire de forme sérielle (en plusieurs épisodes, en fonction de la narration), qui répond aux codes de contenus et de consommation propres au podcast natif (audio), c'est-à-dire un

contenu adapté au format d'un podcast natif diffusé sur le web, les réseaux sociaux et dans les applications de podcast (liberté de ton et de format, thématique originale, storytelling & rythme spécifiques...) et consommé à la demande.

Total de minutes : minimum 180

#### d) Audience cible

Jeunes adultes (25-39 ans) en Belgique francophone – grand public

Proximité : les projets devront être en prise directe avec la société d'aujourd'hui et démontrer une proximité avec la culture belge francophone dans toute sa diversité ;

Diversité : le comité de sélection sera attentif à la diversité (âge, genre, catégorie socio-professionnelle, origine, handicap) parmi les équipes de création et/ou les intervenants dans le podcast natif. Le projet s'adresse aux personnes de tous les genres, sexes et orientations sexuelles, et de toutes origines socio-économiques et sociales.

#### e) Objectifs

Offrir des leçons de philosophie qui accompagnent le quotidien, et des axes de réflexion pour le développement de soi.

Mettre en lumière une autre dimension de la pop culture.

#### f) Références – pas des modèles à copier-coller, mais dont s'inspirer à certains égards :

- [Un p'tit shoot de philo](#) (pour le rythme et les références à la société actuelle)
- [Philosophie is sexy](#) (pour la vulgarisation et la durée)
- [Les chemins de la philosophie](#) (pour la pertinence du contenu face à la société actuelle)
- [Tout ça m'est tergal](#) (pour le rythme, la dynamique des extraits et la mécanique des épisodes)
- [Cherchez la femme](#) (pour la façon de condenser une science en un récit très court)
- [Philosopher avec Miyazaki](#) (pour la lecture philosophique en filigrane d'un produit culturel)
- ...

#### g) Critères de sélection

- Adéquation entre le cahier des charges et le projet soumis. Les projets proposent un contenu adapté à la **production** d'un podcast natif en termes de démarche, d'écriture, de moyens financiers, logistiques et techniques, du nombre de jours d'enregistrement, et d'équipes créatives (auteur·ice, réalisateur·ice, producteur·ice, ingénieur·e du son...), de montage, de ton... durant tout le processus de création et de production
- Adéquation du projet et de son traitement au public cible
- Caractère innovant du projet
- Histoires surprenantes et protagonistes inspirants, garants d'un ancrage local en Wallonie et à Bruxelles, et aux profils et expériences de vie diversifiés
- Potentiel narratif et informatif du documentaire sonore et des thématiques explorées
- Rigueur documentaire, point de vue d'auteur·ice et réflexion aboutie sur la réalisation
- Bonus : réflexion quant à la stratégie de promotion (et d'impact) de la série via d'autres réseaux afin d'atteindre un public le plus large possible
- Donner envie d'écouter la série à la lecture du dossier

### Critères de recevabilité des projets

- Le projet doit :
  - répondre aux **caractéristiques** citées au point 1 ;
  - être présenté par un·e **producteur·rice indépendant·e**.

- Un **dossier de 5 pages maximum** qui inclut tous les éléments suivants devra être déposé **avant le mercredi 12 avril 2023 à midi** :
  - Un pitch (une page maximum)
  - Une note d'intention de l'auteur-riche principal-e (démarche, enjeux...)
  - La structure et ton du podcast et mécanique des épisodes, notamment les thématiques et/ou intervenant-es, le nombre et la durée des épisodes prévus et la durée d'un épisode
  - Un budget prévisionnel
  - Intentions sonores (réalisation) et visuelles (moodboard, références...)
  - Un planning de production prévisionnel

**Les dossiers doivent être envoyés via le formulaire prévu mis à disposition sur le site de TIPIK.**

## 1. Intervention financière de la RTBF

### Phase 1 – phase de développement

Parmi les dossiers recevables, 3 projets seront présélectionnés pour une première phase de développement.

Dans cette phase, chaque projet recevra 3000 euros pour produire

- un pilote diffusable
- un dossier de production approfondi et définitif, qui permette la production de la saison entière en cas de sélection pour la phase 2, dans les délais et budgets escomptés

L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation des pilotes et des dossiers se fera sous la supervision de la RTBF.

### Phase 2 – phase de production de la saison

Parmi les 3 dossiers présélectionnés en phase 1, un seul projet recevra une enveloppe de 40 000 euros pour la production de la saison complète, ainsi que du matériel promotionnel convenu.<sup>1</sup>

L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation du projet sélectionné se fera sous la supervision de la RTBF.

## 2. Diffusion

Le projet sélectionné sera diffusé sur les plateformes de la RTBF, en fonction de la stratégie de diffusion établie par la RTBF.<sup>2</sup>

La période précise de diffusion dépendra du projet lui-même et du planning de la RTBF.

---

<sup>1</sup> Si, parmi les projets sélectionnés pour la compétition, la RTBF estime qu'aucun ne remplit ses exigences en matière de diffusion, la RTBF se réserve le droit de renoncer à son intervention financière.

<sup>2</sup> Les auteur-riche-s des projets sélectionné-e-s autorisent la RTBF à disposer de tous les droits d'exploitation de contenus produits et payés par le présent Fonds et notamment, le droit de les diffuser en intégralité ou par extraits, sous une forme identique ou non, sans limite de nombre et de durée, sur l'ensemble de ses services de médias audiovisuels linéaires et non linéaires, actuels ou à venir, ainsi que sur les services de médias audiovisuels des organismes de radiodiffusion sonore ou télévisuelle auxquels elle participe, et notamment sur TV5, Arte et Euronews, par quelque mode de diffusion que ce soit, et notamment par voie hertzienne, câble, satellite ou Internet, quelle que soit l'étendue géographique couverte par ces modes de diffusion, que ce soit par ses soins ou par un opérateur technique agissant au nom et pour compte de la RTBF et par tous procédés, y compris la « video on demand », la « near video on demand » et Internet ainsi que tout autre média interactif, que ce soit gratuitement ou contre rémunération, peu importe le type de réception (privée ou publique) et le type d'appareil récepteur ou le type d'écran (fixe, mobile, écran de télévision, écran d'ordinateur, téléphone, GSM, smartphone, console de jeu, écran géant,...).

### 3. Sélection des projets

Le ou les projets recevables conformément au point 3 seront sélectionnés par un Comité de sélection sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Les critères créatifs, artistiques et techniques du projet
- L'intérêt innovant du projet pour la RTBF
- L'adéquation entre le montant du financement et le projet artistique

Toute décision du Comité de sélection quant à la sélection sera motivée.

### 4. Planning de développement des projets jusqu'à mise en ligne

- 1) Mars 2023 : lancement de l'appel à projets et mise en ligne du cahier des charges sur le site de la RTBF
- 2) **Mercredi 12 avril 2023 à midi (12h)** : clôture de dépôt des projets ;
- 3) Avril-mai 2023 : présélection des 3 projets pour la phase 1 ;
- 4) Mai-juin 2023 : phase 1 – phase de développement, livraison du pilote et du dossier définitif
- 5) Fin juin 2023 : sélection du projet pour la phase 2
- 6) Juillet- 15 décembre 2023 : phase 2 – production du projet ;
- 7) 15 décembre 2023 : livraison du projet